

COMMUNE DE FROLOIS

1, place Edmond URION

54160 FROLOIS

frolois.mairie@free.fr

03 83 47 64 19



INSCRIPTION SUR LES LISTES SCOLAIRES 2024-2025

École Saint Exupéry de FROLOIS

Les demandes d'inscription sur les listes scolaires ont débuté, elles se dérouleront en Mairie.

Le secrétariat est ouvert le matin des lundis, mercredis et vendredis.

Les élus tiennent également une permanence les mardis et vendredis de 18 h à 19 h ainsi que les samedis matin de 11h à midi.

Pour toute inscription, vous devez vous munir des documents suivants :

- **le livret de famille ;**
- **le carnet de santé de l'enfant (vaccinations obligatoires) ;**
- **un justificatif récent de domicile.** Photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents. (Attestation sur l'honneur des parents s'il n'y a pas de jugement).

ADMISSION DE L'ÉLÈVE

Une fois l'inscription acceptée par la Mairie et la Directrice de l'école, il sera procédé sur rendez-vous à l'école, à l'admission de l'élève en l'inscrivant sur le registre matricule de l'établissement scolaire.